

Interview RTL 13h le 13 avril 2012

La Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables sur les ondes

Impôt sur le revenu Campagne 2012 : les nouveautés

✓ **Les chiffres clés de la déclaration des revenus 2012**

- 36,9 millions de foyers fiscaux
- 17,1 millions de contribuables imposés
- 12 millions de télédéclarations

✓ **Les dates clés de la déclaration des revenus 2012**

- Envoi des déclarations papier à partir du jeudi 19 avril
- Ouverture du service de déclaration en ligne le Jeudi 26 avril
- Date limite de dépôt des déclarations papier Lundi 31 mai minuit
- Dates limites de souscription en ligne du 7 juin au 21 juin en fonction des départements (7 juin départements 01 à 19 – 14 juin départements 20 à 49 – 21 juin autres départements)

✓ **Les principales nouveautés de la déclaration des revenus 2012**

- **La déclaration s'alourdit avec deux pages supplémentaires 8 au lieu de 6**
- **Les usagers qui n'ont aucune modification à apporter à leur déclaration préremplie pourront la valider avec leur smartphone [Application Impots.gouv sur Apple store ou Android Market]**
- **Nouvelles modalités déclaratives en cas de changement de situation familiale en 2011 (Mariage, Pacs, séparation, divorce, rupture de Pacs) :**
 - Droit commun **une seule déclaration commune** pour l'année 2011
 - **Sur option déclaration séparée** pour l'ensemble de l'année 2011
- **Gel du barème de l'impôt sur le revenu le barème de calcul de l'impôt est identique à celui appliqué aux revenus de 2010**
- **Gel du barème de calcul des indemnités kilométriques pour le calcul des frais de déplacement des salariés qui optent pour les frais réels**
- **Le taux d'imposition des plus-values immobilière est porté de 16 à 19 % et les plus-values immobilières doivent désormais figurer sur la déclaration des revenus**
- **Nouvelles modalités déclaratives pour les redevables de l'ISF dont la patrimoine est compris entre 1,3 million d'euros et 3 millions**
 - plus de déclaration d'ISF
 - la déclaration ISF est intégrée dans une cadre de la déclaration des revenus
- **Une nouvelle rubrique est créée pour les contribuables redevables de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus**
- **Les principales réductions d'impôt (niches fiscales) subissent l'application du rabot fiscal de 10 %**

**Du 21 au 25 mai 2012, bénéficiez gratuitement de l'aide des experts-comptables franciliens pour remplir vos déclarations d'impôts.
Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France à votre disposition au :
0800 06 54 32**